



REGLEMENT Agility-Schweizermeisterschaft für Vereine ASMV Vereinsmitgliedschaft

Dieser Antrag wurde anlässlich der DK AMO 2021 mit einem Resultat von 28 zu 23 Stimmen, zugunsten der heute geltenden Regelung, abgelehnt. Das äusserst knappe Ergebnis und der Umstand, dass wegen der Coronaeinschränkungen lediglich 63 Delegierte anwesend waren, sehen wir es gerechtfertigt, diesen Antrag der DK AMO nochmals zu unterbreiten.

Für die Mannschafts-Agility-Schweizermeisterschaften sollen auch Mannschaften gebildet werden können, deren teilnehmende Hundeführer und Hundeführerinnen nicht Mitglied desselben Vereins sind.

Um mit Freunden, die nicht demselben Verein zugehören eine Mannschaft bilden zu können, müssen Hundeführer und Hundeführerinnen aufgrund der reglementarischen Vorgabe Mitglied des für die Meisterschaft startenden Vereins werden. Dies wird zu einem rein formellen Akt, da mit der erlangten Mitgliedschaft eine bekennende Vereinszugehörigkeit eher selten der Fall ist. Die eingegangene Mitgliedschaft ist zudem mit zusätzlichen Kosten verbunden.

Für Vereine, die aufgrund ihres Mitgliederbestands keine Mannschaften bilden können bzw. bei denen einzelne Hundeführer und Hundeführerinnen keinen Platz in einer Mannschaft finden, hätten die Möglichkeit, sich ohne zusätzlichen finanziellen Aufwand einer Mannschaft anzuschliessen oder Teams in die Mannschaft aufzunehmen.

Die Mannschaftsbezeichnung ist frei wählbar. Die Teams können sowohl unter einem Vereinsnamen wie auch einer frei definierten Mannschaftsbezeichnung an der Mannschafts-Meisterschaft teilnehmen.

Die ASMV müsste demnach auch eine angepasste Bezeichnung erhalten.

Agility Team Schweizermeisterschaft ATSM
Team Agility Schweizermeisterschaft TASM
Mannschafts Agility Schweizermeisterschaft MASM

Antrag

Zur Agility Team-Schweizermeisterschaft sind auch Mannschaften zugelassen, deren teilnehmende Hundeführer und Hundeführerinnen nicht Mitglied desselben Vereins sind. Mannschaften können sich als SKG-Verein oder mit einem eigens definierten Namen anmelden.

Das Reglement ist entsprechend anzupassen.

DEEPL Traduction

RÈGLEMENT Championnat Suisse d'Agility pour les clubs CSPC

Adhésion à un club

Cette proposition a été rejetée lors de la CD AMO 2021 par 28 voix contre 23, en faveur de la réglementation actuelle. Le résultat extrêmement serré et le fait que seuls 63 délégués étaient présents en raison des restrictions imposées par la Corona, nous considérons qu'il est justifié de soumettre à nouveau cette proposition à la CD AMO.

Pour les championnats suisses d'agility par équipes, des équipes doivent également être formées dont les conducteurs et conductrices de chiens ne sont pas membres d'un même club.

Pour pouvoir former une équipe avec des amis qui n'appartiennent pas au même club, les conducteurs de chiens doivent, en vertu des dispositions réglementaires, devenir membres du club participant au championnat. Il s'agit d'un acte purement formel, car il est rare qu'une fois l'affiliation obtenue, le chien soit membre d'un club. De plus, l'affiliation engagée est liée à des coûts supplémentaires.

Les clubs qui ne peuvent pas former d'équipes en raison de leur nombre de membres ou dont certains conducteurs de chiens ne trouvent pas de place dans une équipe auraient la possibilité de se joindre à une équipe sans frais supplémentaires ou d'intégrer des équipes dans l'équipe.

La désignation de l'équipe est libre. Les équipes peuvent être constituées aussi bien sous un nom de club ou une désignation d'équipe librement définie. Championnat de Suisse.

Le CSPC devrait donc également recevoir une désignation adaptée.

Championnat suisse d'agility par équipe ATSM
Championnat suisse d'agility par équipe TASM
Championnat suisse d'agility par équipes MASM

Demande

Les équipes dont les conducteurs et conductrices de chiens participants ne sont pas membres d'un même club sont également admises au Championnat Suisse d'Agility Team.. Les équipes peuvent s'inscrire en tant que club de la SCS ou avec un nom spécialement défini.

Le règlement doit être adapté en conséquence.